

L'Institut du monde arabe devait être financé à 40 % par les pays arabes, il l'est à 100 % par la France

écrit par Monique B | 14 décembre 2024



L'entrée et la façade de l'Institut du Monde Arabe (IMA) conçu par l'agence d'architecture française Architecturestudio avec l'architecte français Jean Nouvel. (DIMITAR DILKOFF/AFP via Getty Images)



L'entrée et la façade de l'Institut du Monde Arabe (IMA) conçu par l'agence d'architecture française Architecturestudio avec l'architecte français Jean Nouvel. (DIMITAR DILKOFF/AFP via Getty Images)

Coût annuel : 12 millions d'euros...

La Cour des comptes a recommandé [dans un rapport](#) un « nouveau schéma directeur global » pour l'[Institut du monde arabe](#) (IMA), qui accuse un déséquilibre structurel et préoccupant et une « situation financière précaire ».

Si la gestion opérationnelle de l'IMA est jugée globalement satisfaisante, l'Institut a consommé la moitié de ses fonds propres depuis sa création, principalement parce que les pays arabes fondateurs ont cessé de payer leur part des frais de fonctionnement telle que l'avait définie l'accord initial.

Désormais, le financement de l'Institut repose exclusivement sur l'État français – c'est-à-dire les contribuables, alors que les pays arabes fondateurs étaient censés participer à hauteur de 40 %.

Une gestion opérationnelle satisfaisante

Jack Lang, 84 ans, a été reconduit fin 2023 pour un 4e mandat à la tête de l'Institut du monde arabe qu'il dirige depuis 2013. Les statuts de l'Institut du monde arabe ne prévoient pas de limite d'âge, ni du nombre de mandats

pour sa présidence, contrairement à d'autres institutions culturelles.

« Notre ambition est de faire de l'IMA le plus important musée d'art moderne et contemporain arabe en Occident, tout en restant fidèle à sa mission première de découverte de l'histoire, de la langue et de la culture arabes », avait-il déclaré.

Dans son rapport, la Cour des comptes salue la diversité de l'offre culturelle de l'IMA, qui propose aussi des formations qualifiantes en langue arabe. « Les 74 expositions organisées depuis 2012 ont drainé près de trois millions de visiteurs sur le site soit en moyenne 250.000 par an, sans compter une trentaine d'itinérances dans d'autres pays, arabes ou non », souligne-t-elle.

Dans sa réponse à la Cour des comptes, Jack Lang souligne notamment « la capacité d'autofinancement positive » de l'IMA. « **La subvention de l'État n'a pas été augmentée depuis plus de 15 ans, oscillant depuis 2007 autour de 12 millions d'euros** », ajoute-t-il. Il estime cependant « illusoire » le retour à une contribution financière régulière des États arabes fondateurs, même si certains (Qatar, Arabie saoudite, Irak plus récemment) ont pu apporter ponctuellement des « aides spécifiques ».

Une « situation financière précaire »

Fondation privée de droit français, installée à Paris depuis 1987 et dirigée depuis 12 ans par l'ancien ministre de la Culture Jack Lang, l'IMA a été conçu dès son origine comme une vitrine de la culture arabe en Occident.

Mais selon la Cour des comptes, l'IMA connaît un déséquilibre structurel et préoccupant. « Les charges de fonctionnement restent invariablement supérieures aux recettes de fonctionnement, y compris ces trois dernières années » rapporte la juridiction financière française.

La Cour des comptes constate aussi la « situation financière précaire » de l'Institut. La principale raison de ce déficit d'exploitation est le non-paiement par les États arabes fondateurs de leur quote-part dans le financement de l'IMA,

qui devait initialement s'élever à 40 %, aux côtés de la France à hauteur de 60 %. Aujourd'hui, ils laissent la France le financer intégralement.

Les magistrats de la Cour pointent un déficit d'exploitation supérieur à 1 million d'euros par an et s'inquiètent que malgré des activités foisonnantes, le rayonnement de l'Institut reste principalement parisien et ne joue aucun rôle significatif dans « l'intégration des diasporas arabes en France », selon [Contribuables Associés](#).

En conclusion, l'équation financière de l'IMA est durablement fragilisée : « Avant de pouvoir financer tout projet nouveau, l'IMA devrait donc d'abord résorber de façon pérenne le déficit d'exploitation endémique qui détruit lentement mais sûrement ses fonds propres et sa capacité d'action future. »

Un rapprochement souhaité avec l'Arabie saoudite

La Cour des comptes préconise un rapprochement avec l'Agence française pour le développement d'Al-Ula (Afalula), dont le financement est exclusivement assuré par l'Arabie saoudite, afin « qu'il bénéficie de financements de cette agence ».

De son côté, le ministère des Affaires étrangères estime que « l'IMA doit aujourd'hui porter un projet renouvelé » et dit comprendre « un rapprochement avec Afalula ». L'IMA a déjà bénéficié d'un financement de l'agence en 2019 et 2023 pour trois expositions.

La France et l'Arabie saoudite ont signé en 2018 un accord de dix ans pour le développement touristique et culturel de la région d'Al-Ula (nord-ouest).

Un projet politique à refonder

Mais la raison d'être de l'IMA semble s'être émoussée depuis sa création, « tant du côté arabe que pour la France dont la diplomatie peine à tirer pleinement les bénéfices politiques de son investissement budgétaire unilatéral dans l'IMA », selon la Cour des comptes.

Selon la juridiction financière française, fin 2026 s'achèvera à 87 ans le quatrième mandat de Jack Lang, qui a su, par son réseau personnel dans les pays arabes et dans le

milieu parisien, dissimuler le constat du déficit et « continuer de donner aux missions de l'IMA l'apparence d'une évidence ».

La question de la relève se posera alors qu'en même temps, toute une génération de salariés qui avaient rejoint l'IMA dès sa création, partira également à la retraite.

Epochtimes